

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 15/10/2024 - 52344 - 1980 B 05814 - 602 031 379 - EXAF

COMPTES ANNUELS

2023

Exaf

Société par actions simplifiée

33 QUAI DE DION BOUTON 92800 PUTEAUX

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

Sommaire

COMPTES ANNUELS.....	1
Bilan - Actif.....	3
Compte de résultat.....	5
ANNEXE.....	7
Informations sur le Bilan et Compte de Résultat.....	11
Immobilisations.....	12
Provisions inscrites au bilan.....	14
Éléments constitutifs du fonds commercial.....	16
Entreprises liées et participation : bilan.....	18
Nombre et valeur nominale des composants du capital social.....	20
Projet d'affectation du résultat.....	22
Ventilation détaillée de l'impôt.....	24
Fiscalité latente et différée.....	27
Société établissant des comptes consolidés.....	29

Bilan actif

(en euros)

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0	0	0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	67 677	67 677	0	0
Fonds commercial	2 438 000	2 338 000	100 000	100 000
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	2 505 677	2 405 677	100 000	100 000
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	23 155	23 155	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations corporelles	23 155	23 155	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	5 890 603	85	5 890 518	5 890 518
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations financières	5 890 603	85	5 890 518	5 890 518
Total Actif Immobilisé (II)	8 419 435	2 428 917	5 990 518	5 990 518
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	17 202 040	0	17 202 040	11 627 094
Autres créances	19 203 731	0	19 203 731	17 666 617
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	36 405 771	0	36 405 771	29 293 711
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	2 150 673	0	2 150 673	8 213 730
TOTAL Disponibilités	2 150 673	0	2 150 673	8 213 730
Charges constatées d'avance	0	0	0	4 122
Total Actif Circulant (III)	38 556 444	0	38 556 444	37 511 563
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0	0	0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0	0	0	0
Ecart de conversion actif (VI)	138 693	0	138 693	159 079
Total Général (I à VI)	47 114 572	2 428 917	44 685 655	43 661 159

Bilan passif

(en euros)

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 10 710	10 710	10 710
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		2 347 059	2 347 059
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		1 071	1 071
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	49	49
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		1 120	1 120
Report à nouveau		264 855	255 756
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		9 266 622	6 108 801
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		11 890 366	8 723 446
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		139 491	159 877
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		139 491	159 877
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		13 261	5 462
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		13 261	5 462
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 741 922	6 172 356
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		17 839 021	20 687 181
Dettes fiscales et sociales		1 252 368	252 167
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		7 733 957	7 518 139
TOTAL Dettes d'exploitation		32 567 268	34 629 843
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		32 580 529	34 635 306
Ecart de conversion Passif (V)		75 269	142 531
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		44 685 655	43 661 159

Compte de résultat

(en euros)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	0	133 346 694	133 346 694	124 435 134
Chiffres d'affaires nets	0	133 346 694	133 346 694	124 435 134
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			159 079	111 309
Autres produits			194 883	765 265
Total des produits d'exploitation (I)			133 700 656	125 311 708
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			120 372 713	116 047 777
Impôts, taxes et versements assimilés			236 969	253 462
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions		0	0
			0	0
			0	0
			138 693	159 079
Autres charges			322 392	367 301
Total des charges d'exploitation (II)			121 070 767	116 827 619
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			12 629 889	8 484 089
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			188 328	9 300
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			586 103	108 090
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			740 536	295 658
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			1 514 967	413 048
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	798
Intérêts et charges assimilées			454 869	128 373
Différences négatives de change			503 333	219 961
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			958 202	349 132
RÉSULTAT FINANCIER			556 764	63 916
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			13 186 653	8 548 005

Compte de résultat (suite)

(en euros)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	5
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	5
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	8
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0	8
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	0	-3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	3 920 031	2 439 201
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	135 215 622	125 724 761
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	125 949 000	119 615 960
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	9 266 622	6 108 801

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

2023

Exaf

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est 44 685 654.77 euros et le résultat s'élève à 9 266 621.93 euros

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis selon les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général 2014 conformément au règlement ANC N°2014-03, à l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et du Comité de Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- * continuité d'exploitation,
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- * indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INFORMATION SIGNIFICATIVE

Neant

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations Incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires compris)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Description	mode	taux
Licences	Linéaire	33%
Matériel informat	Linéaire	50%
Mat. De bureau	Linéaire	20%
Mob de bureau	Linéaire	10%

Les dotations aux amortissements sont calculées sur la base du nombre réel de jours de l'année.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET AUTRES PASSIFS A LONG TERME

Les provisions pour risques et charges et autres passifs long terme comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques environnementaux, de risques réglementaires et fiscaux, de litiges et d'autres risques. Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour la société, une obligation actuelle, juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est certain ou probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de façon fiable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice.

Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes écarts de conversion au bilan.

Les pertes de change latentes résultant de cette conversion font l'objet d'une provision.

La société a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. L'adoption de ce nouvelle règle n'a pas l'impact sur les capitaux propres d'ouverture et aucune information pro forma n'est donc formée.

FAITS MARQUANTS

Néant

SITUATION FISCALE

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société AGL depuis le 1er janvier 2023.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés d'EXAF, sur le résultat d'ensemble d'AGL sont les suivantes : EXAF supporte la charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées par l'intégration fiscale sont appréhendées par EXAF de la façon suivante :

- celles imputables aux déficits d'EXAF, sont conservées par AGL
- celles résultant des ajustements apportés au résultat d'ensemble du groupe sont définitivement acquises à AGL
- celles provenant de l'utilisation des crédits d'impôts et avoirs fiscaux qui n'ont pu être utilisés par EXAF sont définitivement acquises à AGL

INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT

2023

Exaf

Immobilisations

(en euros)

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	2 505 677	0	0	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	23 155	0	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
	Avances et acomptes	0	0	0	
	TOTAL (III)	23 155	0	0	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	5 890 603	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	
	TOTAL (IV)	5 890 603	0	0	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	8 419 435	0	0	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	2 505 677	0
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	agencements et aménagements des	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	agencements,	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	23 155	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	0	23 155	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	5 890 603	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	0
	TOTAL (IV)	0	0	5 890 603	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	0	8 419 435	0

Amortissements

(en euros)

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		67 677	0	0	67 677		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	0	0	0	0		
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	23 155	0	0	23 155		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		23 155	0	0	23 155		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		90 832	0	0	90 832		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Provisions inscrites au Bilan

(en euros)

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	159 079	138 693	159 079	138 693
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	798	0	0	798
TOTAL (II)	159 877	138 693	159 079	139 491
Provisions sur immos incorporelles	2 338 000	0	0	2 338 000
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	85	0	0	85
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	2 338 085	0	0	2 338 085
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 497 961	138 693	159 079	2 477 576
Dont dotations et reprises d'exploitation		138 693	159 079	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Etats des échéances des créances et des dettes

(en euros)

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			0	0	0	
Autres immos financières			0	0	0	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			0	0	0	
Clients douteux ou litigieux			0	0	0	
Clients et comptes rattachés			17 202 040	17 202 040	0	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			0	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0	
Impôts sur les bénéfices			0	0	0	
Etat et autres collectivités			344 594	344 594	0	
Taxe sur la valeur ajoutée						
Autres impôts			0	0	0	
Etat - divers			0	0	0	
Groupes et associés			16 160 606	16 160 606	0	
Débiteurs divers			2 698 531	2 698 531	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			36 405 771	36 405 771	0	
Charges constatées d'avance			0	0	0	
TOTAL DES CREANCES			36 405 771	36 405 771	0	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			13 261	13 261	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés			17 839 021	17 839 021	0	0
Personnel et comptes rattachés			0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			177 556	177 556	0	0
Impôts sur les bénéfices			954 509	954 509	0	0
Etat et autres collectivités publiques			104 129	104 129	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée						
Obligations cautionnées			0	0	0	0
Autres impôts			16 174	16 174	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0	0	0
Groupes et associés			0	0	0	0
Autres dettes			7 733 957	7 733 957	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			0	0	0	0
TOTAL DES DETTES			26 838 607	26 838 607	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

Éléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Fonds de commerce activité OIT	2 338 000	-2 338 000	0
Fonds de commerce Necotrans Shipping	100 000		100 000
Total	2 438 000	-2 338 000	100 000

Conformément au règlement 2015-06 du 23-11-2015 de l'ANC : le fonds commercial à durée de vie illimité fait l'objet le cas échéant à chaque clôture d'un test d'évaluation et de dépréciation.

Charges à payer

(en euros)

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 741 922
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 117 183
Dettes fiscales et sociales	1 132 065
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	3 392 508
Total	13 383 677

Produits à recevoir

(en euros)

	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	5 430 829
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	166 328
Disponibilités	0
Total	5 597 157

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

(en euros)

	Montant concernant les entreprises		31/12/2023
	liées	avec un lien de participation	Dettes/créances représ. par effets de commerce
Avances et acomptes versés sur immobilisations			
Incorporelles			
Corporelles			
	0	0	0
Immobilisations financières			
Participations		0	
Créances rattachées à des participations	5 890 603		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
	5 890 603	0	0
Créances			
Fournisseurs : avances et acomptes versés			
Créances clients et comptes rattachés	5 703 592		
Autres créances	693 032	0	
Capital souscrit appelé non versé			
	6 396 624	0	0
Disponibilités			
Comptes courants financiers			
	0	0	0
Dettes financières diverses			
Dettes rattachées à des participations			
Emprunts et dettes financières divers			
Comptes courants financiers			
	0	0	0
Dettes			
Dettes fournisseurs	14 072 503		
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	1 712 717		
	15 785 220	0	0

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

(en euros)

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2023	Valeur nominale
Actions ordinaires	714			714	15,00
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
Total	714	0	0	714	

Variation des capitaux propres

(en euros)

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	10 710						10 710
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	2 347 059						2 347 059
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	1 071						1 071
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	49						49
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	255 756			6 099 702	6 108 801		264 855
Résultat de l'exercice	6 108 801	9 266 622	6 108 801				9 266 622
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 723 446	9 266 622	6 108 801	6 099 702	6 108 801	0	11 890 366

Projet d'affectation du résultat

(en euros)

Projet d'affectation du résultat	31/12/2023
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	264 855
Résultat de l'exercice	9 266 622
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES SOMMES DISTRIBUABLES	9 531 476
Affectation aux réserves :	
- légales	
- autres	
Dividendes	9 099 930
Autres répartitions	
Report à nouveau	431 546
TOTAL DES AFFECTATIONS	9 531 476

Ventilation du chiffre d'affaires

(en euros)

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	133 346 694	124 435 134	7%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets-Export	133 346 694	124 435 134	7%
Chiffres d'affaires nets	133 346 694	124 435 134	7%

Impôt sur les bénéfices

(en euros)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Taux (%)	Impôt
Résultat courant	13 186 653	25,00%	3 296 663
Résultat exceptionnel (y compris participation)	0	25,00%	0
Résultat comptable (avant IS)	13 186 653	25,00%	3 296 663
Détail de l'impôt sur le résultat courant	Base	Taux (%)	Impôt
Résultat courant	13 186 653	25,00%	3 296 663
Total des réintégrations (dont :)	716 925	25,00%	179 231
Organic	177 556		0
Perte de change N-1	159 079		0
Gain de change N	75 269		0
Mécénat	0		0
Provision pour perte de change N	138 693		0
Diverses réintégrations	166 328		0
Total des déductions (dont: :)	779 431	25,00%	194 858
Organic	172 800		0
Perte de change N	138 693		0
Gain de change N-1	142 531		0
Provision pour perte de change N-1	159 079		0
Diverses déductions	166 328		0
TOTAL courant	13 124 147	25,00%	3 281 037
Détail de l'impôt exceptionnel	Base	Taux (%)	Impôt
Résultat exceptionnel (y compris participation)	0	25,00%	0
Total des réintégrations (dont :)	0	25,00%	0
Total des déductions (dont: :)	0	25,00%	0
Retenues à la source (déductible)			0
TOTAL exceptionnel	0	25,00%	0
Imputation des déficits antérieurs	0	25,00%	0
TOTAL DE L'IMPOT A 25,00%	13 124 147	25,00%	3 281 037
Crédit d'impôt imputé			0
IMPOT EXIGIBLE			3 281 037
contribution sociale (IS - 763 000) X 3,3 %			83 095
Impôt du à l'étranger (retenue à la source)			-244 002
IMPOT			3 120 130

Calcul taux IS moyen

Libellé	montant
IS à 25,00 % = 13 124 147 X 25%	3 281 037
IS TOTAL	3 281 037
taux IS effectif = impôt / résultat fiscal	25,0000%

ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

2023

Exaf

Fiscalité différée

(en euros)

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	138 693	159 079
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	138 693	159 079
Total passif d'impôt futur	54 675	49 028
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	0	0
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif	75 269	142 531
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		0
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	75 269	142 531
Total actif d'impôt futur	18 817	43 928
Situation nette	53 491	92 956

(1) Taux d'impôt moyen :

25,00%

30,82%

Dont taux normal d'impôt sur les sociétés sur fraction > à 500 KE :

25,00%

25,00%

Contribution sociale sur l'impôt :

3,30%

3,30%

Société établissant des comptes consolidés

EXAF, AGL et ses filiales ne sont pas soumises à l'obligation légale d'établissements en France des comptes consolidés étant elle-même comprise dans le périmètre de consolidation de sa maison mère SAS Shipping Agencies Services.

EXAF

Société par Actions Simplifiée

33, Quai de Dion Bouton

92800 - PUTEAUX

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023



Constantin Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

EXAF

Société par Actions Simplifiée

33, Quai de Dion Bouton
92800 - PUTEAUX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Associés de la société EXAF

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXAF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société anonyme au capital de 831 000 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
642 010 045 RCS Nanterre
TVA : FR 87 642 010 045

Une entité du réseau Deloitte



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R. 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.



Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 17 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes

Constantin Associés

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Thierry QUERON

EXAF
Société par actions simplifiée au capital de 10.710 euros
Siège Social: 33 quai de Dion Bouton
92800 Puteaux
602 031 379 RCS Nanterre



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024**

L'an deux-mille vingt-quatre
le 28 juin,
à 12 heures,

Les associés de la société EXAF (la « **Société** »), Société par Actions Simplifiée au capital de 10.710 euros, divisé en 714 actions de 15 euros chacune, dont le siège social est sis au 33, quai de Dion Bouton, Puteaux (92800), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social sur convocation faite par le Président à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric MELET, Président.

Madame Béatrice AKANATI est désignée comme Secrétaire.

Le Commissaire aux comptes titulaire, CONSTANTIN ASSOCIES, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du Bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 714 actions sur la totalité des 714 actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- une copie de la lettre de convocation adressée aux associés,
- une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et le rapport spécial sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions statutaires ont été adressés aux associés et au Commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions relevant des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président donne lecture à l'assemblée du rapport de gestion établi par le Président ainsi que des rapports établis par le Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve lesdits comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale prend acte qu'aucune dépense relevant de l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été enregistrée dans les comptes de l'exercice.

En conséquence, l'assemblée générale donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 quitus de sa gestion au Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'assemblée générale approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 9 266 621,93 euros décide de l'affecter de la manière suivante :

• Bénéfice de l'exercice	9 266 621,93 euros
• Auquel s'ajoute le compte « Report à nouveau » bénéficiaire, soit	264 854,55 euros
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>	
• Formant ainsi un bénéfice distribuable de	9 531 476,48 euros
• A la distribution d'un dividende total de	9 099 930,00 euros
soit 12 745 euros par action	
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>	
• Le solde, soit	431 546,48 euros

En totalité au compte « Report à nouveau ».

Le dividende net total par action est de 12 745 euros.

La mise en paiement du dividende sera effectuée à compter du jour de l'Assemblée.

Conformément à l'article 243 *bis* du Code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes des trois exercices précédents, étant précisé qu'il n'existe qu'une seule catégorie d'actions :

Exercice	Distribution globale
2022	6 099 702,00 euros
2021	6 854 400.00 euros
2020	1.249.500,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, en approuve les termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités, partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

* * * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui est exposé ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le secrétaire.

Le Président
Eric MELET

AFRICA GLOBAL LOGISTICS
Représentée par :
Philippe LABONNE

**SOCIETE D'EXPLOITATION
PORTUAIRE AFRICAINE**
Représentée par :
Eric MELET

Le secrétaire de séance
Béatrice AKANATI